

Introduction

« On aime la richesse, la puissance, le pouvoir et la gloire, et la plupart des gens envient les princes, portés sur des chars magnifiques, qui bénéficient de la proclamation des hérauts et d'une garde nombreuse, tandis qu'on méprise le sort de ceux qui aiment la sagesse et qui ont choisi la vie monastique. Dès que les premiers paraissent, ils attirent sur eux les regards du peuple, alors que les seconds restent inaperçus ou n'attirent les regards que d'un petit nombre de personnes. Et personne ne souhaiterait ressembler aux moines, alors que tous aspirent à devenir semblables aux princes »¹.

Tout oppose, selon Jean Chrysostome, le prince et le solitaire, l'empereur et le moine. L'un gouverne les peuples, règne sur les cités, mais reste l'esclave de ses ambitions, tandis que l'autre « ne laisse pas les plaisirs assurer la domination de son âme », mais « s'entretient avec Dieu et jouit des biens célestes »². *Cette Comparaison de l'empereur et du moine* est à l'avantage du second dont les bienfaits sont plus nombreux et les victoires plus glorieuses. Jean Chrysostome développe ce qui oppose les rois et les moines pour mieux louer les mérites spirituels de ces derniers. Il n'oublie pas toutefois le rôle spirituel et social du moine, « le médecin des riches et des pauvres, qui libère les premiers de leurs péchés par ses pieuses exhortations et arrache les seconds à la misère »³. Les pauvres comme les riches ont recours aux prières du moine pour s'affranchir des démons, des maladies et des horreurs de la guerre.

Plusieurs travaux sur le monachisme de la haute époque byzantine ont étudié le rôle social et spirituel des moines. Peter Brown a défini en particulier la fonction d'intercession du saint moine entre Dieu et les hommes, ainsi que ses activités de médiateur et d'arbitre qui en faisaient un « patron des villageois » aux pouvoirs surnaturels⁴. Les moines assumaient un rôle de médiation entre la population et les autorités, dans les campagnes comme dans les cités. Ils intervenaient par exemple auprès des gouverneurs afin de prendre la défense des paysans. Si leurs exhortations à la justice ou à la clémence ne suffisaient pas, le récalcitrant était puni d'une maladie ou d'une mort prématurée destinée, dans le récit hagiographique, à rappeler les

¹ JEAN CHRYSOSTOME, *Comparatio regis cum monacho*, PG, 47, col. 387. Le titre grec de ce texte est le suivant : *Comparaison de la puissance impériale, de la richesse et de la prééminence, avec la condition du moine assujetti à la véritable philosophie, conforme au Christ*.

² *Ibid.*, col. 388, 389.

³ *Ibid.*, col. 390.

⁴ BROWN, « Le saint homme », p. 73-79, 84, 90-93 ; ID., « Une crise », p. 227-228, 235.

pouvoirs surnaturels du saint car, « selon la Sainte Écriture, l'obéissance est vie, la désobéissance est mort »⁵. La correspondance de certains de ces moines révèle l'étendue sociale de leurs relations spirituelles ; les lettres de Barsanuphe, ermite de Gaza qui vécut au début du VI^e siècle, étaient adressées à des moines, des prêtres, des évêques, aussi bien qu'à des philosophes et des officiers de l'armée⁶. Les moines étaient sollicités pour leur intercession et l'efficacité de leurs prières, le plus souvent en cas de maladie, mais ils donnaient également des conseils pour lutter contre les tentations et intervenaient dans les domaines les plus variés, tels que les récoltes, les transactions commerciales ou les dettes⁷. L'autorité des saints moines s'étendait sur une aire d'influence relativement réduite, mais qui était susceptible de s'agrandir par le moyen des lettres et des récits de pèlerins, tels ceux de Galatie qui vantaient dans toute la ville de Jérusalem les pouvoirs de Théodore de Sykéôn à la fin du VI^e siècle⁸.

Plusieurs éléments propres à la période qui forme le cadre de notre étude, du IX^e au début du XIII^e siècle, ont modifié les fonctions spirituelles et sociales des moines dans l'empire byzantin : leur rôle croissant au sein de l'Église, selon un processus qui s'accélère après la période iconoclaste, leur insertion dans les réseaux d'amitiés des élites et de l'aristocratie locales, et une modification de leurs fonctions spirituelles auprès des laïcs. Le moine n'est plus, au IX^e siècle, ce reclus indépendant et libre que décrivait Peter Brown pour les IV^e-V^e siècles, et l'historiographie s'est récemment attachée à redéfinir la place du moine dans la société byzantine. Les travaux d'Évelyne Patlagean, de Bernard Flusin, de Vincent Deroche, de Rosemary Morris et de Michael Angold ont bien montré que les moines étaient désormais intégrés à la société byzantine et qu'ils entretenaient des relations nombreuses avec

⁵ Rom, 5, 19. *Vie de Théodore de Sykéôn*, chap. 151, p. 120, l. 26-27. Cf. BROWN, « Le saint homme », p. 73-79, 90-93 ; ID., « Une crise », p. 235 ; M. KAPLAN, « Le village byzantin, naissance d'une communauté chrétienne », dans *Villages et villageois au Moyen Âge*, éd. de la SHMESP, Paris, 1992, p. 15-25, rééd. dans *Byzance, villes et campagnes*, Paris, 2006, p. 79-82 ; G. DAGRON, « L'Église et la chrétienté byzantines entre les invasions et l'iconoclasme (VII^e – début VIII^e siècle) », dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, IV, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, éd. J.-M. MAYEUR, CH. (†) et L. PIETRI, A. VAUCHEZ, M. VENARD, Paris, 1993, p. 80-81.

⁶ BARSANUPHE ET JEAN, *Correspondance*, III, par exemple les lettres d'un professeur de philosophie (n° 664-666), des « premiers » de la ville de Gaza (n° 831-832), de plusieurs évêques (n° 788, 791, 792, 804-812), notamment de l'évêque de Jérusalem (n° 813-830), et l'évêque de Gaza (n° 834-837).

⁷ BARSANUPHE ET JEAN, *Correspondance*, III, lettres 645, 647, 648, 649, 665, 683-685, 726, 756. Cf. CL. RAPP, « 'For next to God, you are my Salvation' : reflections on the rise of the holy man in late antiquity », dans *The Cult of Saints in Late Antiquity and the Middle Ages*, éd. J. HOWARD-JOHNSTON et P. A. HAYWARD, Oxford University Press, 1999, p. 65-73.

⁸ *Vie de Théodore de Sykéôn*, chap. 50, p. 44.

les laïcs, des relations à la fois spirituelles et économiques fondées sur le patronage aristocratique des fondations monastiques⁹. L'enrichissement et le développement des monastères, à partir du X^e siècle, a également fait l'objet d'études spécifiques, notamment de la part de Michel Kaplan qui a souligné que certaines de ces grandes fondations faisaient désormais partie des plus riches propriétaires fonciers de l'empire, dans les provinces comme à Constantinople¹⁰.

Les relations du pouvoir impérial avec les moines restent toutefois mal connues. Nous devinons, à la lecture des actes de la pratique, que les moines avaient besoin des empereurs pour obtenir l'octroi et la confirmation de privilèges fiscaux, une protection contre les empiètements des grands propriétaires voisins ou contre l'ingérence de l'évêque du lieu. Ils sollicitaient divers bienfaits, tels que des offrandes de reliques et des rentes annuelles. Dans un chrysobulle concédé par Basile II et Constantin VIII au monastère de Lavra, en 978, les empereurs rappellent tout à la fois la constance de la protection impériale et la requête du moine Athanase en ces termes :

« [Athanase] a été, comme c'est naturel, également traité avec bienveillance par les deux empereurs qui nous ont précédés [Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès], si bien qu'il bénéficia d'une grande dépense en vue de la construction de la pieuse nouvelle Laure au saint nom. La requête d'Athanase, très souhaitable et agréable à Dieu, qui nous a été faite à nous qui imitons notre père [Romain II], en vue d'obtenir une importante somme en or et des pierres précieuses est jugée opportune, car elle peut [nous rapporter] bien plus que cela en cas de besoin »¹¹.

Le rôle du patronage impérial reste cependant paradoxal : entre le IX^e et le début du XIII^e siècle, les monastères ont été de plus en plus nombreux à bénéficier de privilèges importants alors même que les empereurs cherchaient à limiter l'emprise des puissants sur les terres, principalement pour des raisons fiscales.

Les chroniques et les Vies de saints de cette époque mettent en scène les empereurs en quête de la compagnie des moines, non seulement celle des higoumènes des grands monastères, tel Athanase de Lavra, mais également celle des humbles solitaires. Ils semblent préférer la conversation de ces hommes sévères aux éloges de leurs courtisans. Les empereurs

⁹ Voir notamment É. PATLAGEAN, « Ancienne hagiographie byzantine et histoire sociale », *Annales*, 23.1, 1968, p. 106-126 ; EAD., « Sainteté et pouvoir » ; DÉROCHE, « L'autorité des moines » ; FLUSIN, « Hagiographie monastique » ; MORRIS, *Monks and laymen* ; ANGOLD, *Church and Society*.

¹⁰ KAPLAN, *Les hommes et la terre*, p. 294-310 ; ID., « Les moines et leurs biens fonciers » ; ID., « Le *typikon* de l'Évergétis ».

¹¹ *Lavra*, I, n° 7, l. 27-31 (voir *infra*, texte 3).

paraissent suivre les exhortations de Jean Chrysostome à envier le sort des moines plutôt que celui des hommes « riches, magnifiquement vêtus et ornés d'or »¹². Dans un éloge de Constantin IX Monomaque prononcé en 1053-1054, Michel Psellos exprime ainsi l'affection impériale pour les moines :

« Pourquoi donc, vous qui dirigez les voies de l'ascèse sur les chemins de Dieu, ne prendriez-vous pas vous aussi, avec moi, part à la panégyrie, et ne seriez-vous pas les auxiliaires de ce nouveau discours ? N'est-ce pas lui, l'empereur, qui vous éveille à la pratique de la vie monastique et qui vous élève à la contemplation de Dieu, qui baise tendrement votre chevelure crasseuse et qui recevra, au lieu de la pourpre, des manteaux grossiers ? Et confirmez mon discours, Mont Sinai [...], Athos très élevé et Olympe septentrional, sur lesquels il n'a jamais été reçu comme hôte, lui qui a fait venir tous les moines, mêmes les plus sales qui couchent par terre, et les a accueillis dans la capitale »¹³.

Les sources littéraires des IX^e-XII^e siècles se plaisent à souligner le dédain des empereurs pour la pourpre et l'or, leur préférence pour le noir habit des moines et leur vénération marquée à l'égard des ascètes. L'amitié de l'empereur pour les moines et sa bienveillance continue à l'égard des fondations monastiques suggèrent que le *basileus* obéissait à des intérêts supérieurs à ceux des bureaux du fisc et que la protection des moines répondait à des préoccupations spirituelles, idéologiques et politiques.

Les moines faisaient partie des familiers de l'empereur et de la famille impériale qui les choisissaient souvent comme confidents spirituels. Cette position privilégiée à la cour leur a permis d'exercer une influence sur la piété impériale, qui a pris des accents monastiques au cours de la période considérée. L'attachement des chroniqueurs à décrire l'amitié des empereurs pour les moines et leur vénération de la condition monastique montre que la présence des moines contribuait à affermir l'autorité du souverain selon des modalités qui restent à définir, mais que nous pouvons probablement relier à l'autorité charismatique des moines dans la société byzantine.

Le patronage des monastères par le pouvoir impérial autorisait l'empereur à soumettre ces fondations à certaines obligations politiques et militaires, et à exiger de leurs higoumènes des services, d'ordre diplomatique par exemple, qui témoignent de relations étroites non plus seulement au niveau personnel, mais au niveau institutionnel. À ces considérations pratiques

¹² JEAN CHRYSOSTOME, *Comparatio regis cum monacho*, PG, 47, col. 392.

¹³ MICHEL PSELLOS, *Orationes panegyricae*, éd. G. T. DENNIS, Stuttgart – Leipzig, 1994, n° 1, p. 15-16, l. 327-336.

s'ajoutaient des motifs idéologiques, car les monastères patronnés par le pouvoir impérial étaient le plus souvent acquis aux intérêts de l'empereur et de la dynastie impériale.

Nous consacrerons un développement spécifique aux monastères impériaux qui semblent être l'expression la plus aboutie des rapports du pouvoir impérial avec le monachisme dans l'empire byzantin. Afin de préciser les contours de ce statut mal défini et d'en comprendre les liens avec l'administration impériale, nous tenterons d'identifier les monastères fondés par l'empereur ou passés sous sa protection et que divers éléments nous autorisent à considérer comme impériaux. Nous verrons que ces monastères étaient soumis aux intérêts personnels et familiaux de l'empereur, et que leurs biens, inaliénables, étaient partiellement à la disposition du pouvoir impérial.

Tel est, sommairement résumé, le plan de ce travail dont l'objet est de montrer que les moines participaient à la légitimité et à la pérennité du pouvoir impérial.

La période choisie pour cette étude, du IX^e siècle au début du XIII^e siècle, est marquée par l'avènement d'empereurs qui sont parvenus à établir des dynasties impériales, mais qui ont été sensibles à la nécessité d'affermir leur légitimité par l'expression d'une piété ostentatoire et de s'assurer des soutiens auprès des grands monastères de l'empire. Les dynasties des Macédoniens (867-1057), des Comnènes (1081-1185) et des Anges (1185-1204) ont été, en outre, ponctuées de règnes courts d'« hommes nouveaux »¹⁴ parvenus à imposer leur autorité aux représentants de la dynastie régnante et dont la légitimité pouvait être contestée. La période voit également l'hagiographie iconodoule magnifier le rôle des moines dans la résistance à l'iconoclasme des Isauriens et des Amoriens, ce qui contribua au prestige moral et spirituel du *tagma* monastique. Le synode de Constantinople, qui rétablit le culte des images en 843, inaugure une ère nouvelle, celle de la participation des moines aux affaires de l'empire et de l'Église, préfigurant ce « temps des moines » décrit par Georges Duby pour la société occidentale des XI^e-XII^e siècles¹⁵. La prise de Constantinople, en 1204, et la division de l'empire byzantin en principautés suscitent l'émergence de nouveaux équilibres politiques, qui restent favorables aux monastères d'un point de vue économique, mais qui marquent les limites de notre enquête.

Les relations personnelles des empereurs avec les moines et l'histoire des monastères

¹⁴ Nous empruntons cette expression à DAGRON, *Empereur et prêtre*, p. 57, 77, 79-88, 91-95.

¹⁵ G. DUBY, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978, repris dans *Féodalité*, Paris, 1996, p. 631-642.

les plus illustres de Constantinople sont bien documentés par les chroniques et les histoires dont la composition est relativement proche des événements relatés. Ces textes fournissent de nombreux exemples de la participation des moines de la période aux affaires de l'empire. Pour les IX^e-X^e siècles, nous disposons ainsi de la *Continuation de la chronique de Théophane le Confesseur*, entreprise sous le règne de Constantin VII (944-959) et terminée peu avant 963, qui intéresse les années 813-961¹⁶, de la chronique de Syméon, magistre et logothète du drome, composée au milieu du X^e siècle et qui couvre les années 842-948¹⁷, et de l'*Histoire* de Léon, diacre du Palais impérial, composée à la fin du X^e siècle, qui concerne les années 959-976 et qui mentionne quelques épisodes du début du règne de Basile II (976-1025)¹⁸. Le XI^e siècle est également bien documenté grâce à l'*Histoire* de Michel Attaliatè, juge et proèdre dans la deuxième moitié du XI^e siècle¹⁹, et à la *Chronographie* de Michel Psellos, proche conseiller politique de plusieurs empereurs, de Constantin IX Monomaque (1042-1055) à Michel VII Doukas (1071-1078)²⁰. Pour la fin du X^e siècle et le XI^e siècle, nous disposons aussi des chroniques écrites dans d'autres langues que le grec, en particulier la *Chronique* arménienne de Matthieu d'Édesse qui couvre les années 952-1136 et dont l'auteur a été contemporain des événements relatés pour le XII^e siècle²¹, et l'*Histoire* de Yahya d'Antioche, Arabe melkite qui

¹⁶ TH. CONT., p. 1-481. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 339-343 ; J. SIGNES CODONER, « Algunas consideraciones sobre la autoría del *Theophanes Continuatus* », *Erytheia*, 10, 1989, p. 17-28 ; KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 345-367 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 71-72 ; ODB, 3, p. 2061-2062

¹⁷ SYM. MAG. ET LOG. Cf. HUNGER, *hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 354-357 ; KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 391-411 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 72-73 ; ODB, 3, p. 1982-1983.

¹⁸ LÉON LE DIACRE, trad. anglaise annotée par A.-M. TALBOT et D. F. SULLIVAN, *The History of Leon the Deacon, Byzantine Military Expansion on the Tenth Century*, Washington, 2005. Cf. N. PANAGIOTAKIS, « Λέων ὁ Διάκονος », *EEBS*, 34, 1965, p. 1-138 ; HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 368-369 ; KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 475-491 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 73-74 ; ODB, 2, p. 1217.

¹⁹ ATTALIATE, trad. esp. I. PÉREZ MARTIN, *Miguel Atalíates, Historia. Introducción, edición, traducción y comentario*, Madrid, 2002. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 382-389 ; A. P. KAZHDAN et S. FRANKLIN, *Studies on Byzantine Literature of the Eleventh and Twelfth Centuries*, Cambridge, 1984, p. 23-86 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 106-107 ; ODB, 1, p. 229.

²⁰ PSELLOS, 2 vol. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 372-382 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 100-105 ; ODB, 3, p. 1755.

²¹ MATTHIEU D'ÉDESSE, trad. ang. A. E. DOSTOURIAN, *Armenia and the Crusades, tenth to twelfth centuries : the Chronicle of Matthew of Edessa*, Londres, 1993. Cf. N. ADONTZ, *Études arméno-byzantines*, Lisbonne, 1965, p. 141-147 ; ODB, 2, p. 1316-1317.

vécut en Égypte puis à Antioche au XI^e siècle²². Le règne d'Alexis I^{er} Comnène (1081-1118) nous est bien connu grâce au récit composé par son gendre, Nicéphore Bryennios²³, repris et complété par sa fille, Anne Comnène, dans l'éloge de son père intitulé l'*Alexiade*, composé alors qu'elle s'était retirée au monastère de la Théotokos Kécharitoménè, à Constantinople²⁴. Mentionnons, pour le XII^e siècle et le début du XIII^e siècle, la *Chronique* de Jean Kinnamos, qui fut un contemporain de Jean II Comnène (1118-1143) et de Manuel I^{er} Comnène (1143-1180)²⁵, et Nicétas Chôniatès, dont l'*Histoire* couvre les années 1118-1206²⁶.

Cette présentation des sources narratives n'est pas exhaustive et nous citerons, au cours du développement, d'autres auteurs que nous avons utilisés de façon plus ponctuelle, mais nous voudrions souligner ici que ces auteurs, proches des personnages et des événements qui composaient leurs récits, expriment souvent des opinions favorables ou défavorables au sujet des empereurs ; nous verrons que ce parti pris peut avoir une importance considérable au regard des relations des empereurs avec les moines, présentées comme des gages de la piété impériale ou, au contraire, de la crédulité et de la naïveté des empereurs. La chronique de Syméon, magistre et logothète, est ainsi assez défavorable à la dynastie macédonienne et présente avec sympathie Romain Lécapène (920-944) qui exerça la réalité du pouvoir au début du règne de Constantin VII²⁷. L'une des continuations de la chronique de Syméon aurait été composée au sein d'un cercle favorable à Nicéphore Phocas (963-969) et également hostile aux Macédoniens²⁸. La chronique de Syméon a été

²² YAHYA D'ANTIOCHE, 3 vol. Cf. VASILIEV-CANARD, *Extraits des sources arabes*, p. 80-98 ; ODB, 3, p. 2213.

²³ BRYENNIOS. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 394-400 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 127-128 ; MALAMUT, *Alexis I^{er}*, p. 11-12 ; ODB, 1, p. 331.

²⁴ *Alexiade*, 3 vol. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 400-409 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 128-131 ; MALAMUT, *Alexis I^{er}*, p. 9-11 ; ODB, 2, p. 1142.

²⁵ KINNAMOS, trad. fr. de J. ROSENBLUM, *Jean Kinnamos. Chronique*, Paris, 1972. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 409-415 ; MAGDALINO, *Manuel I Komnenos*, p. 477-478 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 135 ; ODB, 2, p. 1130.

²⁶ NIC. CHÔNIATÈS, trad. anglaise H. J. MAGOULIAS, *O City of Byzantium, Annals of Nicetas Choniates*, Detroit, 1984, trad. it. A. PONTANI, *Grandezza e catastrofe di Bisanzio (Narrazione cronologica)*, vol. I, Libri I-VIII, Vérone, 1994, vol. II, Libri IX-XIV, éd. J.-L. VAN DIETEN, A. PONTANI, A. P. KAZHDAN et R. MAISANO, Vérone, 1999. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 429-441 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 140-143 ; P. MAGDALINO, « Aspects of Twelfth-Century Byzantine *Kaiserkritik* », *Speculum*, 58, fasc. 1, 1983, p. 326-346, repris dans *Tradition and Transformation in Medieval Byzantium*, Londres, 1991, VIII, p. 326-329 ; ODB, 1, p. 428.

²⁷ KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 358-360, 391-399.

²⁸ A. MARKOPOULOS, « Sur les deux versions de la Chronographie de Syméon Logothète », *BZ*, 76, 1983, p. 279-284, repris dans *History and Literature of Byzantium in the 9th – 10th Centuries*, Londres, 2004,

partiellement utilisée par les auteurs de la continuation de Théophane, notamment pour la première moitié du livre VI qui couvre les années 886-948 et contient par conséquent des éléments clairement favorables à Romain Lécapène et aux Phocas²⁹. Le livre V est au contraire un éloge, proche de l'hagiographie, de la vie de Basile I^{er}, le fondateur de la dynastie macédonienne, et aurait été composé soit par Constantin VII lui-même, son petit-fils, soit par un auteur anonyme mais sous la surveillance de l'empereur³⁰. Léon le Diacre ne cache pas sa sympathie pour Nicéphore Phocas, sur lequel il était bien renseigné, et il est possible qu'il ait utilisé une chronique familiale consacrée aux Phocas comme l'une des sources de son récit³¹. Si Michel Psellos est assez neutre dans la première partie de son récit, ses portraits de Constantin X Doukas (1059-1068) et du fils de celui-ci, Michel VII Doukas (1071-1078), dont l'éducation lui avait été confiée, sont plus proches de l'éloge que de l'histoire³². Michel Attaliatè était un fervent partisan des empereurs issus des familles militaires d'Asie Mineure, Isaac Comnène (1057-1059), Romain IV Diogène (1068-1071) et surtout Nicéphore III Botaniatè (1078-1081)³³. Le caractère élogieux de certains de ces textes se retrouve dans les poèmes de Jean le Géomètre (deuxième moitié du X^e siècle), particulièrement favorable à l'égard de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiskès (969-976)³⁴, les panégyriques d'Alexis I^{er}

VI ; ID., « Zu den Biographien des Nikephoros Phokas », *JÖB*, 38, 1988, p. 225-233, repris dans *History and Literature of Byzantium in the 9th – 10th Centuries*, Londres, 2004, XIII ; KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 399-400.

²⁹ HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 342-343 ; KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 358-360.

³⁰ J. SIGNES CODONER, « Algunas consideraciones sobre la autorita del *Theophanes Continuatus* », *Erytheia*, 10, 1989, p. 17-28 ; N. SEVCENKO, « Re-reading Constantine Porphyrogenitus », dans *Byzantine Diplomacy. Papers from the Twenty-fourth Spring Symposium of Byzantine Studies, Cambridge, March 1990*, éd. J. SHEPARD et S. FRANKLIN, Londres, 1992, p. 184-185 ; KARPOZILOS, *Βυζαντινοί ιστορικοί και χρονογράφοι*, p. 346, 352-358.

³¹ N. PANAGIOTAKIS, « Λέων ὁ Διάκονος », *EEBS*, 34, 1965, p. 25-26 ; F. H. TINNEFELD, *Kategorien der Kaiserkritik in der byzantinischen Historiographie, von Prokop bis Niketas Choniates*, Munich, 1971, p. 108-110 ; MORRIS, « The two faces of Nikephoros Phokas », p. 85-86 ; B. FLUSIN et J.-CL. CHEYNET, *Jean Skylitzès, empereurs de Constantinople*, Paris, 2003, p. XIII-XIV ; A.-M. TALBOT et D. F. SULLIVAN, *The History of Leon the Deacon, Byzantine Military Expansion on the Tenth Century*, Washington, 2005, p. 14-15 ; *ODB*, 2, p. 1217.

³² PSELLOS, II, p. 138-152, 172-185. Cf. E. RENAULD, *Chronographie ou histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)*, p. XLIX-L. Voir aussi ses Éloges adressés à Constantin X et Michel VII, dans ses *Orationes panegyricae*, éd. G. T. DENNIS, Stuttgart – Leipzig, 1994, notamment n° 8, n° 13, n° 14.

³³ A. P. KAZHDAN et S. FRANKLIN, *Studies on Byzantine Literature of the Eleventh and Twelfth Centuries*, Cambridge, 1984, p. 23-86 ; I. PÉREZ MARTIN, *Miguel Atalíates, Historia. Introducción, edición, traducción y comentario*, Madrid, 2002, p. XXV-XLVII.

³⁴ J. A. CRAMER, « Appendix ad excerpta poetica : codex 352 suppl. », *Anecdota Graeca Parisina*, Oxford, 1841, réimp. Hildesheim, 1967 ; E. M. VAN OPSTALL, *Jean Géomètre. Poèmes en hexamètres et en distiques*

Comnène et de Jean II Comnène par le poète Nicolas Calliclès³⁵ et les éloges de Théophylacte, évêque d'Ochrid, adressés également aux membres de la famille des Comnènes³⁶.

D'autres sources littéraires se présentent comme des compilations abrégées des auteurs qui les ont précédés et couvrent des périodes beaucoup plus longues, telles que l'*Abrégé historique* du drongaire de la Veille Jean Skylitzès, composé à la fin du XI^e siècle³⁷, ou l'*Epitome historiarum* du moine Jean Zonaras, auparavant drongaire de la Veille et *prôtoasèkrètis* sous le règne d'Alexis I^{er} Comnène³⁸. Notons toutefois que Jean Zonaras adopte un ton critique à l'égard d'Alexis I^{er} afin de se distinguer du panégyrique d'Anne Comnène consacré à cet empereur. Nous utiliserons également une chronique attribuée à Théodore Skoutariôtès, métropolite de Cyzique de 1277 à 1283³⁹. Ce texte, dont le récit s'arrête en 1261, se présente comme une compilation des chroniques de Jean Zonaras, de Nicétas Chôniatès et de Georges Akropolitès, mais contient des éléments nouveaux qui proviennent d'une source aujourd'hui perdue et accorde un intérêt particulier à la piété des empereurs.

Les récits hagiographiques constituent une part importante de notre documentation et nous renseignent sur les circonstances de l'accès des moines à l'entourage impérial, ainsi que sur les relations spirituelles qu'ils pouvaient entretenir avec l'empereur⁴⁰. Ces sources sont à

élégiaques, Leyde, 2008. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, II, p. 169 ; M. D. LAUXTERMANN, « John Geometres – Poet and Soldier », *Byzantion*, 68, 1998, p. 356-380 ; ODB, 2, p. 1059.

³⁵ NICOLAS CALLICLÈS, *Poèmes*, éd. R. ROMANO, *Nicola Callicle, Carmi. Testo critico, introduzione, traduzione, commentario e lessico*, Naples, 1980. Cf. ODB, 2, p. 1093.

³⁶ THÉOPHYLACTE D'OCHRID. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 123 ; MALAMUT, *Alexis I^{er}*, p. 12 ; ODB, 3, p. 2068.

³⁷ SKYLITZÈS. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 389-393 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 107-108 ; ODB, 3, p. 1914.

³⁸ ZONARAS, 3 vol. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I, p. 416-419 ; ROSENQVIST, *Literatur*, p. 131-132 ; P. MAGDALINO, « Aspects of Twelfth-Century Byzantine *Kaiserkritik* », *Speculum*, 58, fasc. 1, 1983, p. 326-346, repris dans *Tradition and Transformation in Medieval Byzantium*, Londres, 1991, VIII, p. 329-337 ; Th. BANCHICH et E. N. LANE, *The History of Zonaras, from Alexander Severus to the death of Theodosius the Great*, Oxon, 2009, p. 2-7 ; ODB, 3, p. 2229.

³⁹ SKOUTARIÔTÈS. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, I ; ODB, 3, p. 1912-1913. L'attribution de cette chronique anonyme à Théodore Skoutariôtès reste incertaine, mais a été récemment argumentée par R. MACRIDÈS, dans *Georges Akropolites. The History*, Oxford, 2007, p. 69-71.

⁴⁰ Voir la liste des Vies de saints que nous utiliserons dans la bibliographie. Sur l'usage des récits hagiographiques comme sources pour l'histoire sociale et politique de l'empire byzantin, voir MORRIS, *Monks and laymen*, p. 86-89 ; KAPLAN, « Hagiographie », p. 252-267 ; M. MULLETT, « Literary Biography and Historical Genre in the Life of Cyril Philotes by Nicholas Kataskepenos », dans *Les vies de saints à*

utiliser avec précautions, car elles reflètent plus souvent les opinions de l'hagiographe que celles des saints moines et nous verrons dans notre première partie que l'autorité spirituelle qu'exerçaient les moines sur l'empereur était en bonne part construite par ces récits. Les Vies de saints sont néanmoins essentielles à notre compréhension de l'importance de la figure monastique dans les modes de légitimation du pouvoir impérial.

Nous devons confronter les sources littéraires aux actes de la pratique, car nous disposons, pour les IX^e-XIII^e siècles, d'une relative abondance de documents et de cartulaires monastiques, notamment pour les monastères du Mont Athos, en Macédoine⁴¹, du massif du Latros, en Asie Mineure⁴², de Saint-Jean-le-Théologien de Patmos⁴³ et de la Néa Monè de Chio⁴⁴. Ces sources nous permettent d'évaluer le rôle exact de l'empereur dans le développement des monastères et la portée concrète des nombreux privilèges qui leur ont été concédés entre le IX^e et le XIII^e siècle. Les préambules des actes impériaux nous apportent en outre de précieuses informations sur les motivations spirituelles et idéologiques qui fondaient la générosité et la protection impériales. Nous utiliserons également les actes du patriarcat afin de définir le statut des monastères et leurs relations avec la hiérarchie ecclésiastique⁴⁵.

Plusieurs textes réglementaires monastiques, des *typika*, ont été conservés pour la période allant du IX^e au XIII^e siècle et ont été récemment traduits en langue anglaise⁴⁶. Ces textes nous renseignent sur l'histoire des fondations monastiques ; il nous permettront notamment de comprendre les relations des monastères impériaux avec l'administration impériale et les droits qu'exerçait l'empereur sur ces fondations.

Nous n'avons pas voulu exclure de notre réflexion les données apportées par des sources postérieures à notre période d'étude et qui étaient susceptibles de compenser les lacunes de notre documentation. Nous serons ainsi amenés à consulter, par exemple, le cartulaire de Lembos, monastère situé près de Smyrne, en Asie Mineure, qui conserve des

Byzance. Genre littéraire ou biographie historique ? Actes du II^e colloque international philologique ERMHNELA, Paris, 6-7-8 juin 2002, éd. P. ODORICO et P. A. AGAPITOS, Paris, 2004, p. 387-409.

⁴¹ Les archives de l'Athos sont en cours de publication depuis 1937, à Paris, et vingt-deux volumes ont été édités à ce jour.

⁴² *Latros*.

⁴³ *Patmos*, I et II.

⁴⁴ MM, 5, p. 1-13 ; JGR, I, p. 615-645, 653-656, 667-668.

⁴⁵ GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, I, fasc. 2 et 3 ; LAURENT, *Regestes*, I, fasc. 4.

⁴⁶ *BMFD*, 1-5.

actes datant, pour la plupart, du XIII^e siècle⁴⁷, et les *typika* de monastères impériaux plus tardifs⁴⁸. Il nous faut rappeler ici que ces sources sont inégalement réparties selon les époques et les monastères considérés ; les archives monastiques conservées ne concernent que les grands monastères de province que nous avons mentionnés et nous ne disposons, pour les monastères de Constantinople, dont les relations avec le pouvoir impérial étaient sans doute très étroites, que des *typika* et des sources littéraires.

Les sources juridiques et normatives nous seront utiles pour définir le statut des monastères impériaux et, plus généralement, la traduction institutionnelle des rapports privilégiés des monastères avec le pouvoir impérial. Citons ici la collection des *Basiliques* entreprise par Basile I^{er} (867-886) et achevée par Léon VI (886-913)⁴⁹, les nouvelles impériales consacrées aux monastères⁵⁰, qui traduisent les évolutions du patronage impérial au cours de notre période d'étude, les commentaires des canons des conciles œcuméniques⁵¹, qui présentent l'intérêt d'adapter des prescriptions anciennes aux préoccupations contemporaines, par exemple au sujet de l'autorité de l'évêque du lieu sur les monastères, et les décisions du juge de la cour impériale Eustathe Rômaïos, contenues dans la *Peira*, qui évoquent, pour le début du XI^e siècle, des cas concrets portant sur les monastères de Constantinople⁵². Parmi les sources susceptibles de nous éclairer au sujet du statut des monastères impériaux, mentionnons les sceaux des higoumènes de ces institutions, conservés en petit nombre, ainsi que les sceaux des domaines impériaux, les *basilikoï oikoi*, dont l'histoire et la gestion nous permettront de mieux comprendre le fonctionnement des fondations monastiques impériales.

Les données archéologiques nous renseigneront sur l'importance des monastères et le nombre approximatif des moines qu'ils abritaient à l'époque byzantine, et nous aideront

⁴⁷ *Lembos*.

⁴⁸ Nous analyserons notamment le *typikon d'Auxence* (1261-1280/1281), le *typikon de Saint-Démétrios et Kellibara* (1282) et le *typikon de Lips* (1283-1294). La date de ce dernier texte a été corrigée récemment par A. GKOUTZIOUKOSTAS, « Observations on the Dating of the *Typikon* of the Lips Monastery », *JÖB*, 59, 2009, p. 78-85.

⁴⁹ *Basiliques*, 14 vol. Cf. *ODB*, 1, p. 265-266.

⁵⁰ *Novelles de Léon VI* ; *Novelles de Basile II*. Nous utiliserons également les chrysobulles de portée générale émis par Manuel I^{er} Comnène et éd. dans *JGR*, I, p. 367-425, notamment son rescrit de 1158 sur les propriétés des monastères de la région de Constantinople et de la Propontide, voir p. 381-385 (DÖLGER-WIRTH, *Regesten*, I, 2, n° 1149). Cf. *ODB*, 3, p. 1498 (au sujet des nouvelles de Léon VI).

⁵¹ RALLÈS-POTLÈS, II-IV.

⁵² *JGR*, IV, p. 11-260. Cf. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur*, II, p. 364-365, 469 ; *ODB*, 3, p. 1617 et 1793.

également à déterminer si les monastères impériaux situés en province étaient dotés d'une architecture spécifique. Certains éléments architecturaux, ainsi que les décors iconographiques de ces monastères révèlent une influence des techniques et des styles de la capitale, influence que nous pouvons relier au patronage impérial. Les portraits impériaux qui figuraient dans les narthex des églises monastiques ou dans le réfectoire des monastères et qui, souvent, ne nous sont connus que par des épigrammes honorifiques, sont également un bon témoignage du rôle de l'empereur dans le développement des monastères et de la volonté des moines de commémorer la générosité impériale. Nous mentionnerons aussi, dans cette perspective, les icônes et les objets liturgiques offerts par l'empereur. Les sources iconographiques que nous utiliserons seront principalement des miniatures de manuscrits, telles que celles représentant Nicéphore III Botaniate (1078-1081) sur un manuscrit des *Homélies* de Jean Chrysostome⁵³, d'Alexis I^{er} Comnène sur un manuscrit de la *Panoplie dogmatique* d'Euthyme Zigabènes⁵⁴ et, surtout, les miniatures du manuscrit de Madrid de l'*Abrégé historique* de Jean Skylitzès. Selon une étude récente qui s'appuie sur une critique des miniatures et de leur relation avec le texte, ce manuscrit daterait du troisième quart du XII^e siècle et aurait été composé au monastère du Saint-Sauveur, à Messine, peut-être à la demande de l'archimandrite de Messine, Onofrius (1159-1183)⁵⁵. Ces miniatures montrent souvent les moines entourer et conseiller l'empereur, selon des règles iconographiques qui indiquent que leur état monastique n'était ni minimisé ni oublié.

Il nous a paru nécessaire d'adopter une perspective géographique large et d'inclure dans notre étude les sources qui concernent l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie du Sud, dans les limites chronologiques de la domination byzantine sur ces régions, afin de mettre en valeur les données communes qui fondent les relations particulières du pouvoir impérial avec les moines et les monastères. Nous avons tenu en outre à établir, quand cela pouvait être instructif, des parallèles avec le monde latin, en particulier avec l'empire carolingien et le royaume ottonien dont les structures administratives et politiques étaient relativement proches de celles de l'empire byzantin. Cette démarche trouve ses limites dans la permanence,

⁵³ I. SPATHARAKIS, *The Portrait in Byzantine Illuminated Manuscripts*, Leyde, 1976, p. 107-118 (pl. 69-76) ; M. G. PARANI, *Reconstructing the Reality of Images. Byzantine Material Culture and Religious Iconography (11th-15th Centuries)*, Leyde – Boston, 2003, p. 317, n° 20-22, p. 318, n° 23.

⁵⁴ SPATHARAKIS, *op. cit.*, p. 123-129 (pl. 79-80) ; PARANI, *op. cit.*, p. 318, n° 24-25.

⁵⁵ TSAMAKDA, *The Illustrated Chronicle*, p. 15-19, 395-396, pour la datation du manuscrit, et p. 373-390, pour le style des miniatures.

à Byzance, d'institutions politiques et fiscales centralisées, mais nous pourrons confronter aux réalités byzantines des modèles d'interprétation établis pour le domaine occidental, notamment au sujet du *servitium regis* et de l'immunité ; nous verrons que ces comparaisons apportent des éléments de réponse quant aux bénéfices attendus par l'empereur en contrepartie de sa bienveillance à l'égard des monastères.

Nous tenterons d'insérer le monachisme byzantin dans l'histoire médiévale européenne en suivant l'exemple donné par Évelyne Patlagean dans son ouvrage sur le *Moyen Âge grec*⁵⁶, et nous espérons ainsi apporter un élément d'analyse supplémentaire à la compréhension des modèles politiques médiévaux.

⁵⁶ É. PATLAGEAN, *Un Moyen Âge grec. Byzance, IX^e-XV^e siècle*, Paris, 2007.